

## **Journée d'ouverture en continu de la Mairie : les Fresnois appelés à s'exprimer**

Le 27 janvier 2020

**À partir du 27 janvier jusqu'au 29 février, la Ville de Fresnes lance une grande consultation citoyenne. L'objectif : déterminer avec les habitants le jour d'ouverture en continu de la Mairie.**

Faciliter la vie des Fresnois, c'est bel et bien le défi que s'est lancé la ville de Fresnes ! Après la mise en place de la nocturne chaque mardi, les habitants vont bientôt pouvoir réaliser leurs démarches sur le temps du midi. À eux de déterminer leur préférence, parmi 4 propositions.

### **Un questionnaire en ligne ou papier**

Pour se prononcer, c'est simple ! Il suffit de remplir le questionnaire en ligne sur [fresnes94.fr](https://fresnes94.fr)

Des formulaires papier sont également mis à la disposition des habitants. Ils devront être déposés dans les urnes prévues à cet effet, situées à l'accueil de la Mairie et dans les équipements municipaux.

Le jour qui aura remporté le plus de suffrage sera mis en place dès l'ouverture de l'accueil unique prévue en avril.

### **Consultation citoyenne : du 27 janvier au 29 février**

Ouverture en continu de la Mairie de 8h30 à 17h30

Formulaire en ligne sur [fresnes94.fr](https://fresnes94.fr) ou formulaire papier